

NE RIEN CEDER !

IMPOSONS UN AUTRE AVENIR !

Comme on pouvait s'y attendre, Emmanuel Macron et son gouvernement s'obstinent face à la colère, à la mobilisation de masse et aux grèves actuellement en cours. Pour briser la solidarité entre générations, Edouard Philippe tente une stratégie éculée, la division des cheminot(e)s entre jeunes et plus âgé(e)s, contractuel(le)s et statutaires en n'hésitant pas à avoir, pour tous les salarié(e)s recours à l'argument le plus méprisable : « ne vous inquiétez pas ces mesures ne vous frapperont pas ; elles ne toucheront que les autres ou vos enfants. »

Quelle meilleure preuve que la réforme est néfaste, qu'elle n'est pas favorable aux actifs !

Un gouvernement sur le reculoir, qui fait l'unanimité ... contre lui !

Depuis des mois, une intersyndicale large se mobilise pour expliquer la nocivité d'un système qui entrainera la baisse des pensions et l'allongement de la durée du travail.

Pendant ce temps, les syndicats « réformistes » ont préféré concéder, légitimant le gouvernement sur le fond de sa réforme... Après la présentation du premier ministre, la chute a été sévère. Il a bien fallu se rendre à l'évidence, le gouvernement porte un projet néfaste de régression sociale, sociétale, pour l'ensemble des salarié(e)s, du public, comme du privé ! Sur le plan interprofessionnel, l'unité CGT/FO/FSU/SUD-Solidaires est désormais renforcée par l'UNSA, la CGC, la CFTC et la CFDT qui rejoignent le mouvement !



La mobilisation ne doit pas faiblir, le retrait en ligne de mire !

Nous avons les moyens de faire plier le gouvernement. Pour y parvenir, les mobilisations, les actions et les piquets de grèves de cette fin de semaine seront importants pour convaincre plus de salarié(e)s de se (re)mettre dans la grève.

Dans ce sens le mardi 17 décembre est une journée qui doit permettre de montrer par la grève et les manifestations la détermination d'une partie croissante de salarié(e)s de tous les secteurs (énergie, éducation, raffineries, urbains, grandes entreprises...)

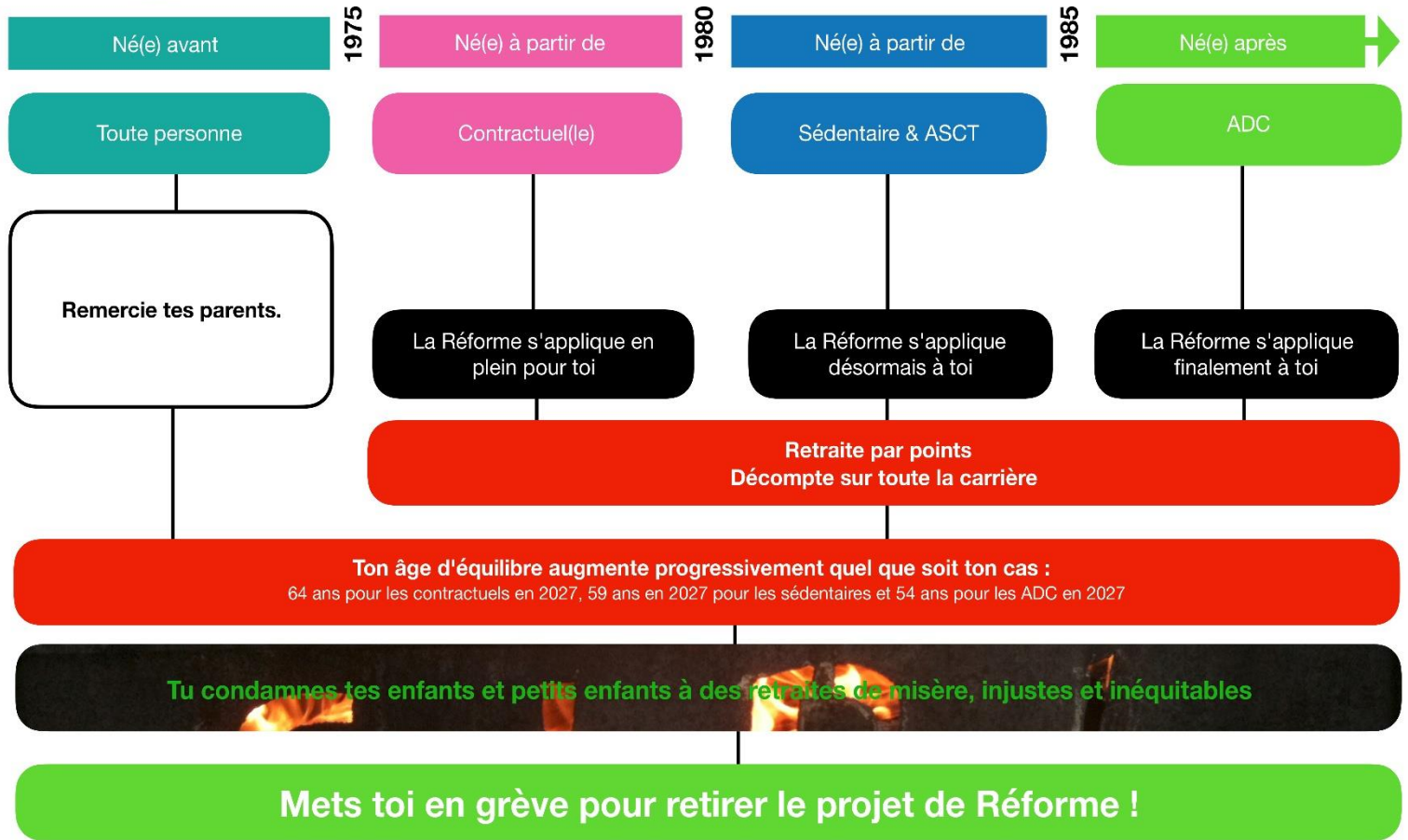
Le gouvernement ment, triche et divise !

Comment E. Philippe peut prétendre refuser la logique de l'argent-roi alors que la réforme est largement inspirée par les fonds de pension comme Black Rock et que Jean-Paul Delevoye a été pris en flagrant délit de conflit d'intérêt avec les assureurs ? La loi Pacte, adoptée en avril, ouvrait la voie de l'individualisation du système des retraites en poussant les salarié(e)s qui le pourront à capitaliser. Oui, la réforme des retraites va assouvir les fantasmes des fonds de pension.

Quel cheminot pourrait croire qu'il n'est pas concerné ? Sortir 100 000 cheminot(e)s de la réforme maintenant pour mieux les y remettre plus tard, quand ils seront isolé(e)s ! Personne n'a oublié l'expérience de 2003 où après avoir « épargné » les cheminots d'une précédente réforme des retraites, nous nous sommes retrouvé(e)s seul(e)s et isolé(e)s en 2007... Ne tombons pas dans le panneau, seul le retrait nous garantirait à tous une retraite décente !



C'est Pas Sorcier, spécial Ta Retraite !



Ils veulent creuser les inégalités entre différents statuts et générations !

Une application différenciée suivant que vous êtes jeunes ou vieux, au statut ou contractuel(le)s : où sont la simplicité et la justice ? La réforme s'appliquera pleinement aux contractuel(le)s né(e)s à partir de 1975. Elle ne s'appliquerait pas totalement aux cheminot(e)s statutaires sédentaires né(e)s avant 1980 et avant 1985 pour les conducteurs. Pire, il y aurait une retraite calculée sur l'ancien système pour celles et ceux nés après 1975...et avant 2004. C'est donc au final un panachage de systèmes injustes. La simplicité et l'universalité affichées ne sont qu'illusion ! **Qui peut croire que dans cette usine à gaz, que ce système offre des garanties pérennes ?!**

Il faudra travailler plus jusqu'à l'âge d'équilibre !

Si le gouvernement ne change pas l'âge de départ légal à 62 ans pour les contractuel(le)s, il met pourtant un « âge d'équilibre » à 64 ans avec des bonus/malus incitant à travailler plus... Et cela concernera tout le monde, comme l'indique le temps réel de l'entreprise du 11 décembre, la direction souhaite maintenant engager des discussions pour voir comment mettre en œuvre cette disposition de deux années supplémentaires à tous les cheminot(e)s concerné(e)s ou non par la réforme. Soit un âge d'ouverture des droits qui serait repoussé respectivement à 59 et 54 ans avec évidemment le décalage idoine pour l'annulation de la décote !

Traduction : on partirait encore plus tard à la retraite pour une pension non garantie pour une part croissante des travailleurs du rail !

RENFORÇONS LA GREVE ! REFUSONS LA DIVISION !

**Soyons nombreux dans les actions et les manifestations,
Tous les jours et encore plus le 17 décembre !**